

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00319**

**TRAVAUX DE REFECTION DES LIGNES 1 ET 2 DE L'UNITE DE VALORISATION THERMIQUE DES BOUES A LA STATION D'EPURATION FURANIA – CONTROLEUR TECHNIQUE - MARCHE NEGOCIE ARTICLE 30-I-3°**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 juillet 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 29

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 29

**Membres titulaires présents :**

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Raymond JOASSARD, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Gilles THIZY

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 13 juillet 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160622-D20160031910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160713

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016**

### **TRAVAUX DE REFECTION DES LIGNES 1 ET 2 DE L'UNITE DE VALORISATION THERMIQUE DES BOUES A LA STATION D'EPURATION FURANIA – CONTROLEUR TECHNIQUE - MARCHE NEGOCIE ARTICLE 30-I-3°**

Suite à l'incident survenu en avril 2010 sur la station d'épuration Furania et aux conclusions des deux expertises successives, un marché de travaux de « réfection, modification et mise aux normes des lignes 1 et 2 de l'unité de valorisation thermique (VAT) des boues à la station d'épuration Furania » a été notifié à l'entreprise FMI, le 20 avril 2016, pour un montant de 1 756 018 € HT.

En plus de la maîtrise d'œuvre de l'opération, confiée au cabinet BG Ingénieurs Conseils pour un montant de 109 040 € HT, il convient de désigner un contrôleur technique.

La mission de contrôle technique se décompose de la manière suivante :

- mission de base portant sur la solidité des éléments d'équipement indissociables,
- mission complémentaire relative à la solidité des existants (incidence des travaux de modifications sur la solidité des parties anciennes des ouvrages) et relative au fonctionnement des installations,
- missions complémentaires spécifiques au marché relatives à la réalisation des essais de performances de l'installation.

Il apparaît, en application de l'article 30-1 3° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, qu'il est techniquement, notamment par sa parfaite connaissance de l'installation, et économiquement avantageux de confier sans mise en concurrence ces nouvelles prestations de contrôle technique à l'entreprise SOCOTEC qui avait été désignée comme contrôleur technique le 02 mai 2003 lors de l'opération de construction et de réhabilitation de la station d'épuration Furania.

Le montant du marché à intervenir est fixé à 66 242 € HT.

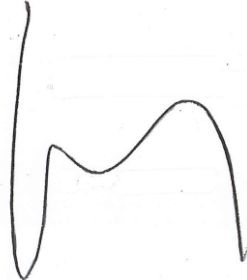
Il revient au Bureau de Saint-Etienne Métropole d'autoriser la signature de ce marché.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ce marché avec l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 66 242€HT,**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération n° 160 du budget annexe Assainissement de l'exercice 2016.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a smaller vertical stroke to its right, a horizontal line connecting them, and a large, rounded flourish extending to the right and then curving back down to the baseline.

**Hervé REYNAUD**